

Compte rendu de commission

> Date de reunion:

26 Janvier 2021

> Rédacteurs :

F. Thouny/ S. Félix

Commission culture-tourisme

PERSONNES PRESENTES :

Membres :

P : Présent – E : Excusé – A : Absent

Communes	Elus	Présence
BEY	Henri PORNON	P
BIZIAT	Gaëlle ZANA GONCALVES	P
CHANOZ-CHATENAY	Christine CLERC	P
CHAVEYRIAT	Nadine AUDET	P
CORMORANCHE	Jacques PALLOT	P
CROTTET	Chantal COLLARD	P
CRUZILLES	Sébastien TEPPE	P
GRIEGES	Irène PALLOT	P
LAIZ	Christelle GEOFFROY	P
MEZERIAT	Guy DUPUIT	P
PERREX	Amandine VALETTE	E
PONT DE VEYLE	Michel MARQUOIS	P
SAINT ANDRE	Valérie CONNAULT	P
SAINT CYR	Marie-Ange BOST	P
SAINT GENIS	Isabelle QUEFFELEC	P
SAINT JEAN	Agnès RENOUD-LYAT	P
SAINT JULIEN	Frédérique GIAIME	A
VONNAS	Françoise BERTHOUD	P

ORDRE DU JOUR :

- Feuille de route culture tourisme 2020-2026

Pièces jointes

Diaporama de la réunion

COMPTE RENDU

■ Feuille de route culture tourisme 2020-26

La Communauté de Communes de la Veyle a pris les compétences Culture et Tourisme en janvier 2017 suite à la fusion des deux anciennes communautés de communes. Malgré le fait qu'elles soient facultatives, cela montre l'ambition de la CCV de développer ces axes.

La CCV s'est d'abord attachée à définir les modalités de mise en œuvre de cette fusion (Maintien d'un Office de Tourisme Intercommunal associatif unique basé sur Pont de Veyle avec un bureau d'information touristique à Vonnas, mise en place de la perception d'une taxe de séjour à l'échelle intercommunale...). De nouvelles actions culturelles ont été initiées en collaboration avec les équipements existants (domaine des Saveurs, établissements Blanc).

La CCV peut aussi s'appuyer sur un réseau culturel associatif dense avec notamment plusieurs écoles de musique et sur une association office de tourisme, force de propositions.

Une feuille de route culture-tourisme 2020-26 a été détaillée sous cinq axes, lesquels sont repris dans le PowerPoint joint. Il s'agit d'une étape de travail permettant aux membres de la commission de participer à sa mise en œuvre.

- Axe 1 : Développer les cheminements en vue de mailler le territoire
- Axe 2 : Proposer une offre culturelle variée
- Axe 3 : Faire de la base de loisirs un site attractif pour les deux rives de la Saône
- Axe 4 : Développer l'attractivité du territoire
- Axe 5 : Favoriser la culture au sein du milieu scolaire

La présentation du diaporama a amené quelques compléments repris ci-dessous.

Voie bleue

Il est envisagé une variante au tracé actuel de la Voie bleue, ceci à proximité de la base de loisirs. Cette variante passant sur une digue sera moins sujette aux inondations. Un travail de signalétique sera nécessaire pour indiquer la base aux cyclistes.

Base de loisirs

Pour cet été, il est à noter que la base proposera de la restauration par l'intermédiaire de foodtrucks.

Tous les mercredis soir, à partir du 15 juin, un marché artisanal sera organisé.

Des découvertes musicales en fin d'après-midi seront proposées une fois par semaine en juillet et août.

Informations sur les hébergeurs du territoire

Les éléments ci-dessous sont une extraction des données de la plateforme : Taxe de séjour.FR pour 2020.

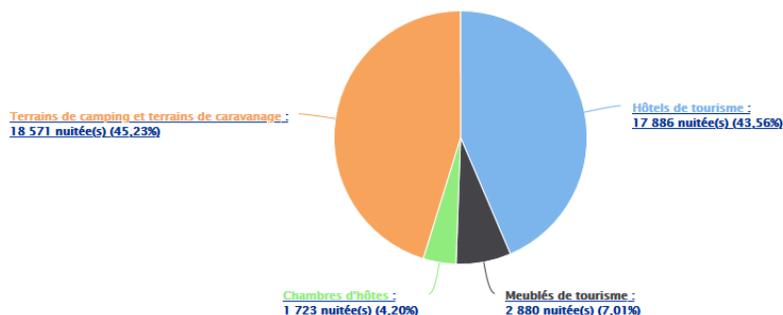
Cette plateforme est l'interface de déclaration obligatoire de la taxe de séjour pour tous les hébergeurs hors les hébergeurs B&B (RB&B, air hôtel, bon coin...).

Les hébergeurs sur la communauté de communes

- 5 hôtels (établissements Blanc à Vonnas) 253 lits
- 20 meublés de tourisme 192 lits
- 14 chambres d'hôtes 116 lits
- 2 campings 1100 lits

Nuitées déclarées par nature d'hébergement

Cliquer sur une nature d'hébergement pour visualiser les valeurs par catégorie. Total des nuitées sur l'année 2020 : 41 060



Chemins de randonnées

Les chemins de randonnée mis en place par la FDRP pourront être utilisés en application numérique avec France Touristic.

L'utilisation du logiciel Xmap du SIEA sera surtout utile pour indiquer les circuits propres à certaines communes non référencés par la FDRP. Cela permettra de les éditer sous forme papier.

Événements culturels

De nombreuses journées liées à des événements nationaux (journées du patrimoine, rendez-vous aux jardins, nuit de la lecture, fête du court-métrage...) ont été mises en place par le Ministère de la Culture. A ce jour, la CCV propose une communication pour les Journées du patrimoine avec l'édition d'un programme des ouvertures de sites proposées par les communes et les associations. Cette action de communication pourrait être étendue à d'autres événements.

La CCV apporte une aide aux bibliothèques qui souhaitent organiser un évènement. Cette aide peut également intervenir si les bibliothèques programment le dispositif « en scène » proposé par le Département.

L'exposition « Au fil de la Veyle », initialement prévue le 30 janvier est repoussée. Les membres de la commission sont invités à participer à l'accueil de l'exposition.

Une exposition hors les murs présentée sous forme de reproductions de cartes postales est envisagée pour ce printemps dans les communes de la CCV. Il est demandé aux communes de faire remonter la connaissance d'historiens locaux ou de collectionneurs de cartes postales pouvant être associés. Les cartes recherchées doivent être en lien avec la gastronomie ou les produits locaux (vues de marchés, de commerces, de scènes de travail des champs...).

Prochaine réunion le mardi 23 mars (lieu à définir)